DEPARTEMENT DES LANDES (40) VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE



24 avenue Nationale 40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel: 05 58 77 00 21 contact@tyrosseville.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2022

N° 20221115_13

L'an deux mille vingt-deux, le quinze novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le neuf novembre, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de convocation	Le 9 novembre 2022	
Nombre de présents	25	Date d'affichage	Du 21/11/2022 au 22/01/2023	
Nombre de pouvoirs	3	Secrétaire de séance (conformément à l'article L 2121-17 du CGCT)	M. Pierre LAFFITTE	
Suffrages exprimés	28	Rapporteur	MME GAYON	
Nomenclature	7.1.3	Certifiée exécutoire Le 21 novembre 2022		

PRESENTS: M. Régis GELEZ, M. Pierre LAFFITTE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, Mme Christine GAYON, M. Guy LUQUE, M. Jean-Marie LAFITTE, M. Alain LACAVE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, M. Pascal BROCA, Mme Céline WAGNIART, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, Mme Christelle ELOZEGUY, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Béatrice DUCASSE, Mme Marielle LABERTIT, M. Gilles DOR, Mme Coralie LECOLIER, M. Daniel GAUYAT, Mme Hélène LASSALLE

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme Emmanuelle BRESSOUD, à M. Régis GELEZ ; Mme Adeline COUMAILLEAU, à M. Daniel GAUYAT ; M. Thomas CASAMAYOU, à M. Gilles DOR

ABSENTE EXCUSÉE: Mme Fusilha DESTENABE.

Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.

OBJET : FIXATION DES TARIFS DES ACTIVITÉS DU SERVICE JEUNESSE - TARIFS 2023

Le rapporteur invite l'assemblée à fixer les tarifs du service Jeunesse pour l'année 2023 conformément aux propositions formulées par la Commission Administration générale – Finances qui s'est réunie le 3 novembre 2022.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission Administration générale – Finances qui s'est réunie le 3 novembre 2022,

ID: 040-214002842-20221115-20221115 13-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de fixer pour 2023 les tarifs du service jeunesse tels que définis au tableau ci-dessous :

		TARIFS en vigueur au 08/07/2022	Proposition faite à la Commission du 03/11/2022	Vote du CM le 15/11/2022
	Adhésion	annuelle		
1er	enfant	10,00 €	10 €	10 €
A partir du 2e enfant		5,00 €	5 €	5 €
	Tarification activités Jou % restant à charge de l'usager par			tivité
T1	QF de 0 à 350€	20%	20%	20%
T2	QF de 350,01 à 449€	30%	30%	30%
T3	QF de 449.01 à 621€	40%	40%	40%
T4	QF de 621,01 à 794€	50%	50%	50%
T5	QF de 794,01 à 905€	60%	60%	60%
T6	QF de 905.01 à 1100€	70%	70%	70%
T 7	QF de 1100.01 à 1300€	80%	80%	80%
T8	QF de 1300.01 à 1500€	90%	90%	90%
T9	1500.01€ et +	100%	100%	100%
	Tarification des séjours et C % restant à charge de l'usager par			tivité
T1	QF de 0 à 357€	15%	15%	15%
T2	QF de 357.01 à 449€	20%	20%	20%
T3	QF de 449.01 à 621€	30%	30%	30%
T4	QF de 621.01 à 794€	42%	42%	42%
T5	QF de 794.01 à 820€	55%	55%	55%
T6	QF de 820.01 à 905€	70%	70%	70%
T7	QF de 905.01 à 1150€	80%	80%	80%
T8	QF de 1150.01 à 1300€	90%	90%	90%
T9	QF de 1300,01 et +	100%	100%	100%
	Tarification des co	urs de skate	park	
	1 session (de vacances à vacances)	30 €	30 €	30 €
	Tarification des c	ours de théâ	tre	
	1 Atelier théâtre pour 1 an	-	120 €	120 €

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de ces tarifs.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : www.telerecours.fr.

Le secrétaire,
Pierre LAFFITTE.

Le Maire, Régis GELEZ.